



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 2 novembre 2020

### **Auxitrol et Michelin parmi les 14 premiers lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**

Les prévisions d'investissement dans le secteur industriel, particulièrement touché par la crise, témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'industrie, Mme Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

#### **Le fonds d'accélération aux investissements industriels dans les territoires**

**Doté de 150 M€ d'euros en 2020 et de 400 M€ d'ici à 2022 à l'échelle nationale, le fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.**

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

#### **Les 14 premières entreprises lauréates en Centre-Val de Loire**

Ce jeudi 29 octobre, à l'occasion d'une revue de projets co-présidée par le préfet de région et le président du Conseil régional, 14 projets ont été validés conjointement par l'Etat et le Conseil régional. Ces 14 entreprises lauréates bénéficieront d'un soutien d'un montant global de 9,6 M€ pour un volume d'investissement prévisionnel total de 61 M€. Cela représente un montant d'investissement moyen par entreprise de 4,4 M€. Ces projets permettront de générer 460 emplois. Parmi ces lauréats, 12 projets s'inscrivent dans les « Territoires d'industrie ».

#### **Deux entreprises du Cher lauréates**

- **AUXITROL (Secteur Aéronautique) – Bourges - Territoire d'industrie Berry-Sologne**

AUXITROL est spécialisé dans la conception et la fabrication de capteurs de précision pour l'aéronautique et le spatial. Le projet de 'Capteur de pression pour aéronef du futur' vise à moderniser les outils et les processus de fabrication des puces électroniques, cœur technologique des capteurs de pression. Il va permettre de conserver autonomie et expertise technologiques et ainsi pouvoir répondre dans la décennie à venir aux exigences techniques des prochaines générations d'avion qui accompagneront la transition écologique.

Grâce à ce projet, 3 emplois à haute valeur ajoutée, en ingénierie et industrialisation, pourront être maintenus. Sur le long terme, ce projet, en contribuant à maintenir une offre compétitive, permettra de ne pas perdre 25 emplois supplémentaires sur le site de Bourges.

- **MICHELIN (Secteur Aéronautique) – Saint Doulchard - Territoire d'industrie Berry-Sologne**

Unique site européen de Michelin pour l'aéronautique, le site de Bourges – Saint Doulchard commercialise, fabrique, rechape et distribue des pneumatiques pour les plus grands constructeurs mondiaux, les compagnies aériennes et des forces armées dont l'armée de l'air française.

Le projet vise à développer la performance industrielle du site soumis à une concurrence internationale. L'automatisation d'opérations de fabrication permettra d'accroître la productivité et la qualité, et d'améliorer l'ergonomie. Associée à une digitalisation de l'exploitation des données de fabrication, cela permettra d'accélérer les flux et de réduire les stocks. La pérennité de plus de 500 emplois sera ainsi renforcée.

## **Contact presse**

**Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 25  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX